

Multi-Accueil « La Marelle Enchantée »

Le Village

0450 MONTAGNAC MONPEZAT

Tél. : 04 92 77 50 14

Mail :

lamarelleenchantee@gmail.com



Réunion du Conseil d'Administration

PROCES-VERBAL CA 18/04/2019

PRESENTS :

Sandrine BERTRAND – Présidente

Flora BOULAY – Secrétaire

Cyril GRASSONE – Membre du CA

Marine MEAUX – Membre du CA

Mathilde MARX – Membre d'honneur

EXCUSES :

Delphine TREMEAU – Trésorière

Gaelle FERAUD – Membre du CA

Lison BLANC – Membre de CA

Ordre du jour	Information Actualité	Débat Discussion	Proposition de décision
Point 1. Retour sur le CEJ : Actualités. Validation d'un plafond d'adhésion de 2000 € par mairie puis d'une répartition des demandes de subventions au nombre d'enfants présents à la crèche par commune.			
Point 2. Avenant au règlement intérieur. Les membres du CA valident l'avenant présenté.			
Point 3. Journée de formation du 28 Juin : Validation du CA et fermeture de la crèche ce jour-là. Information à faire auprès des parents.			
Point 4. Changement de prestataire repas. Provence délice : changement de prestataire à effectuer par la Présidente. Sandrine Bertrand arrête le contrat avec l'Hôpital de Riez avant juin : trois mois de préavis. Contractualisation avec Provence délice.			
Point 5. Contrat Apprentissage Validation Contrat de l'apprentie Barris Camille.			
Point 6. RGPD RGPD dossier suivi par Delphine et Cyril.			
Point 7. ZRR Lettre positive. Reconnaissance de l'association la Marelle enchantée association d'intérêt générale/ exonération des cotisations patronales sur les rémunérations.			
Point 8. Comptabilité Validation des comptes. Problématique des 500 € MSA. La CAC doit certifier les comptes au cabinet DALLO au 15 mai.			
Point 9. Contrôle CAF : Des petits ajustements sont à prévoir. Globalement positif.			